



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Évariste-de-Forsyth, tenue le 7 octobre 2019 à 20h00 à l'hôtel de ville de Saint-Évariste-de-Forsyth, situé au 495, rue Principale.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Martine Giguère  
Siège #2 - Léandre Lessard  
Siège #3 - Gilles Daraïche  
Siège #4 - Dave Laplante  
Siège #5 - Maurice Lachance  
Siège #6 - Yvette Poulin

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Camil Martin, Mme Nathalie Poulin, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit

#### **07-10-2019-340      5.1.9 - Municipalité alliée pour la violence conjugale**

Attendu que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne(article 1);

Attendu que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746, cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

Attendu que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Attendu qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

Attendu que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

Attendu que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

Attendu que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violences conjugales et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Pour ces motifs;

Il est proposé par Yvette Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de proclamer la municipalité de St-Évariste-de-Forsyth alliée contre la violence conjugale.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Évariste-de-Forsyth, ce 11<sup>e</sup> jour d'octobre 2019.

Camil Martin, maire

Nathalie Poulin  
Directrice générale et secrétaire-trésorière



À l'attention de Madame la mairesse ou de Monsieur le maire,

Le *Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale* concourt depuis quatre décennies à promouvoir la sécurité et la protection des femmes et des enfants victimes de violence conjugale. Chaque année, nos maisons membres hébergent près de 5 000 femmes et enfants et offrent plus de 15 000 services sans hébergement.

Afin d'élargir la portée de ses actions et de mobiliser d'autres acteurs importants dans la lutte contre la violence conjugale, le Regroupement et ses 43 maisons membres ont initié, en 2016, une vaste campagne de sensibilisation impliquant les municipalités du Québec. Intitulée « *Municipalités alliées contre la violence conjugale* », cette campagne invite les municipalités à se déclarer alliées contre la violence conjugale par voie de résolution (voir un exemple ci-joint) et à rendre cette déclaration publique lors des *12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes*, qui se tiennent chaque année du 25 novembre au 6 décembre.

À ce jour, près de **440 municipalités** du Québec réparties dans 17 régions ont répondu positivement à l'appel du Regroupement et de ses maisons membres. L'Union des municipalités du Québec (UMQ) et la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ont toutes deux appuyé la campagne dans leurs instances respectives et encouragé leurs membres à y participer.

Pour 2019, nous avons demandé aux municipalités de faire un pas de plus et de poser des gestes concrets pour contrer la violence conjugale sur leur territoire. Afin de vous aiguiller et de vous inspirer, nous avons créé un dépliant (ci-joint) présentant 25 engagements de tout ordre, que vous pouvez prendre pour soutenir les femmes et les enfants violentés dans votre communauté ainsi que les ressources qui les accueillent.

En tant que gouvernement de proximité, vous pouvez faire une différence. En engageant des actions visant à contrer la banalisation de la violence à l'égard des femmes, en contribuant à changer les mentalités et en faisant mieux connaître les ressources d'aide aux victimes ainsi qu'à leurs proches, vous contribuez à faire reculer la violence conjugale. Les femmes violentées qui s'adressent aux maisons d'hébergement viennent de tous les coins du territoire et sont de toutes catégories sociales. Il est primordial que chacune d'elles se sente soutenue par sa communauté.

Rejoignez le mouvement et ajoutez votre voix et vos actions aux 438 municipalités déjà alliées. Nous comptons sur votre engagement.

La présidente,

Chantal Arseneault

10-1-3

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..



**PROJET DE DÉCLARATION SUGGÉRÉE**  
**MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE**

Proclamation de \_\_\_\_\_  
Nom de la municipalité

à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale

Déclaration présentée au conseil municipal de .....

par .....

le .....

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

**Il est résolu de proclamer \_\_\_\_\_ municipalité alliée contre la violence conjugale.**

Vous souhaitez en savoir plus sur la campagne ? Rendez-vous sur notre site web afin de connaître les étapes pour devenir Municipalités alliées contre la violence conjugale : [maisons-femmes.qc.ca](http://maisons-femmes.qc.ca), onglet Municipalités alliées.

Pour toute questions, vous pouvez contacter Mathilde Trou, responsable des communications au Regroupement, à [mtrou@maisons-femmes.qc.ca](mailto:mtrou@maisons-femmes.qc.ca) ou au 514 878-9134 poste 1603.